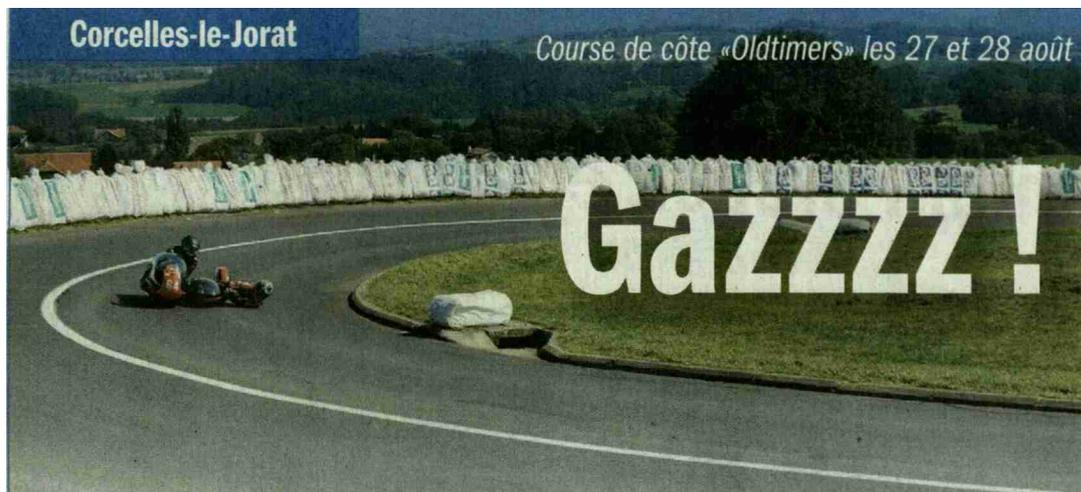




Le Courrier Lavaux-Oron
1610 Oron-la-Ville
021/ 908 08 08
www.icampiche.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 9'500
Parution: 49x/année

N° de thème: 530.018
N° d'abonnement: 530018
Page: 15
Surface: 28'707 mm²



La traditionnelle course de côte de Corcelles-le-Jorat, organisée par le Team Girard de Palézieux, aura lieu les 27 et 28 août. Il s'agit d'une épreuve de régularité réservée aux anciennes bécanes, disputée sur deux manches, le vainqueur étant le concurrent qui réussit les deux chronos les plus rapprochés. Le véhicule vétérans annoncé est un side-car Motosacoche de 1918. La compétition a lieu sur un tronçon de route comprenant plusieurs virages serrés. De nombreuses chicanes y sont aménagées pour ajouter encore du piment à l'épreuve. Un parcours piétonnier créé aux abords permet aux spectateurs de suivre la compétition selon leur gré, gratuitement. Les consignes de sécurité sont strictes et appliquées par plusieurs commissaires de course. La manifestation est organisée en symbiose avec les autorités et la population de Corcelles. Les concurrents se parquent dans le village, à proximité des habitations; et au fil des ans, bien des amitiés se sont nouées. Ce sont maintenant les membres de l'Ami-

cale des anciens pompiers qui gèrent la cantine. La qualité des mets et boissons proposés ainsi que l'atmosphère particulièrement conviviale y régnant ne sont certainement pas étrangères au succès de la manifestation.

Cette course est organisée par un Team Girard encore jeune; il aura juste 20 ans l'an prochain, et fut créé dans le but de regrouper les propriétaires, pilotes et amateurs de motos anciennes ainsi que d'organiser et de participer à des manifestations sportives et extra-sportives Oldtimers. Ce Team a été fondé

par une douzaine de motards dont certains participaient, à l'époque, à des compétitions sur circuits en Suisse et à l'étranger. Ils sont maintenant une cinquantaine de membres amoureux de vieilles bécanes. Au départ déjà, il avait été décidé que les éventuels bénéfices seraient reversés à Le Fondation ISREC (Institut suisse de recherche expérimentale contre le cancer) et à La Cordée, Fondation Renée Delafontaine pour adultes en situation de handicap. Cette décision est encore respectée.



N.By

